

Année 2025-2026

Livret d'information

L'ISMaPP est membre
fondateur de la

**Banque d'Epreuves
Littéraires**

et partenaire des Ecoles
Normales Supérieures.



école —————
normale —————
supérieure —————
paris-saclay —————

L'Institut Supérieur du Management
Public et Politique délivre le diplôme de
Manager en Ingénierie des politiques publiques,
reconnu par l'État (Niveau 7 - Bac+5)

Retrouvez la fiche du diplôme
sur www.francecompétences.fr

INSTITUT SUPÉRIEUR DU MANAGEMENT PUBLIC ET POLITIQUE (ISMaPP)

Établissement privé d'enseignement supérieur technique, reconnu par l'État

80, rue Taitbout - 75009 PARIS
Tél : 01 55 50 12 40 - Fax : 01 55 50 12 49
Courriel : contact@ismapp.com - Site web : www.ismapp.com

SOMMAIRE

- Création - Repères - Direction - Instances	p. 3
- Arborescence des Programmes	p. 4
- Collège "Enseignants"	p. 6
- Immersion professionnelle (stages)	p. 7
- Débouchés, emplois et carrières	p. 10
- Conditions d'admission	p. 11
- Educ-Invest	p. 12
- Les prépas de nos élèves et anciens	p. 13
- Vie étudiante	p. 14

REPÈRES

- **DATES DE CRÉATION :**

- 1997 à Paris et 1999 à Bruxelles

- **STATUT :**

- > Établissement privé d'enseignement supérieur technique, reconnu par l'État (Arrêté du 31 mars 2008).

- **MEMBRE DE :**

- > La Charte Erasmus,
- > La Banque d'Épreuves littéraires des Écoles Normales Supérieures (membre fondateur).

- **SPÉCIALITÉ :** Management public.

- **ORGANIGRAMME :**

- > **CONSEIL DE DIRECTION**

- Hervé Poulet, directeur, chef d'établissement
- Laurence Lemouzy, directrice des Etudes, docteur en science politique

- **BOURSES :** L'ISMaPP est habilité par le CROUS à recevoir des étudiants boursiers.

- **CURSUS ET ECTS :**

- > Bac+3 en Science politique et Management public (Niveau bac+3, 60 ECTS),
- > Bac+5 en Stratégie et Décision publique et politique (Niveau Bac+5, 120 ECTS),

- **DIPLOME :**

- > Diplôme de manager en ingénierie des politiques publiques, reconnu par l'État (Niveau 7 - RNCP Fiche 35417, accessible sur le site www.francecompetences.fr)

- **VIE ÉTUDIANTE**

- > Association du Bureau des Elèves(www.bde-ismapp.com),
- > Association des Anciens élèves de l'ISMaPP(www.alumni-ismapp.com)

- **ORGANISME PARTENAIRE :**

- > Institut de la Gouvernance Territoriale et de la Décentralisation
- > Chaire internationale de la Gouvernance publique

- **LES PARRAINS - MARRAINES DE PROMOTION & PRÉSIDENTS DE CÉRÉMONIE DE REMISE DE DIPLÔMES :**

Robert Badinter, Azouz Begag, Florence Berthout, Patrica Chapelotte, Christophe Caresche, Pierre Lequiller, Gianfranco Dell'Alba, Jean-Paul Delevoye, François-Xavier de Donnea, Michel de Fabiani, Jean-Christophe Fromantin, Alvaro Gil-Robles, Valéry Giscard d'Estaing, Stéphane Fouks & Bernard Sananès, Danüta Hubner, Christian Jacob, Christine Lagarde, Anne Méaux, Simone Veil, Margot Wallström, Anne-Claire Mialot, Frédéric Potier, Roland Jourdain, Gaspard Gantzer, Michaël Nathan, France Burgy.

- **LES NOMS DES PROMOTIONS**

(choisi par les étudiants en 1^{ère} année de cursus)

2011 : Philippe Seguin
2012 : Jean Monnet
2013 : Charles de Gaulle
2014 : Albert Camus
2015 : Saint-Exupéry
2016 : Nelson Mandela
2017 : Pierre Desproges
2018 : Rosa Parks
2019 : Simone de Beauvoir
2020 : Charles Péguy
2021 : Joseph Kessel
2022 : Marion Créhange
2023 : Louise Michel
2024 : George Sand
2025: Edmond Rostand

LES PROGRAMMES

1^{ÈRE} ANNÉE (BAC+3)

Pôle d'enseignement Règles, Normes & Institutions	Droit constitutionnel Organisation juridictionnelle Droit administratif
Pôle d'enseignement Échanges, Flux et Croissance	Droit institutionnel européen Initiation à la géopolitique
Pôle d'enseignement Économie & Gestion	Histoire des idées économiques Comptabilités publique & privée Initiation à la théorie des organisations
Pôle d'enseignement Management et Ingénierie	Traitement et valorisation des données à l'écrit Pratique des médias
Pôle d'enseignement Transitions publiques	Management des équipes et des projets Influence et lobbying Territoires : comment gérer une crise Administration territoriale
Pôle d'enseignement Ingénierie VIE ACTIVE	Expression sociale (ca2c) Langue anglaise Immersion pro & stages Séminaire alumni Entretiens de la Gouvernance Publique Mutations sociales et professionnelles Orientation & Coaching

2 ^{ÈME} ANNÉE (BAC+4)	3 ^{ÈME} ANNÉE (BAC+5)
Vie et techniques parlementaires Contentieux administratif	Gouvernement et parlement Stratégies publiques
Droit international public Droit communautaire et politiques européennes Enjeux géopolitiques Économie internationale et géopolitique	Affaires européennes et internationales
Économie et institutions publiques Séminaire : gestion publique Finances publiques De la comptabilité à la gestion budgétaire	L'évaluation des politiques publiques
Les écrits administratifs	Influence et lobbying
Les politiques publiques de sécurité intérieure Ressources humaines Secteur public : les stratégies digitales	SRA : réforme de l'action publique Sécurité publique Santé publique Ressources humaines Management et administration territoriale
Expression sociale (ca2c) Langue anglaise Immersion pro & stages Entretiens de la Gouvernance Publique Orientation & Coaching	Expression sociale (restitution IP) Immersion pro & Stages Entretiens de la Gouvernance Publique Orientation & Coaching

COLLÈGE DES ENSEIGNANTS

- M. André Barilari**, Inspecteur général des finances (H) ;
- M. Arnaud Barbier**, Docteur en droit public, spécialisé sur les questions de sécurité publique
- M. Frédéric Baudin-Culière**, Directeur général des services ;
- M. Jean-Luc Boeuf**, Administrateur territorial ;
- M. Mohamed Douhane**, Commandant de police ;
- M. Thomas Forestier**, Collaborateur politique ;
- M. José Garson**, Ancien fonctionnaire des Nations Unies ;
- M. Pierre Gaudibert**, Maître de Conférences à Sciences Po Paris ; collaborateur parlementaire ;
- M. Pierre Guelman**, Ancien conseiller ministériel et directeur des affaires publiques ;
- M. Marcel Guénoun**, Conseiller recherche et développement, DITP ;
- M. Cédric Héransval-Mallet**, Administrateur, Mairie de Paris ;
- M. Pierre Lambert**, Préfet honoraire ;
- Mme Laurence Lemouzy**, Docteur en sciences politique, directrice de la revue *Pouvoirs Locaux* ;
- Mme Alexia Leseur**, Ingénieure Economiste de l'environnement ;
- M. Vincent Marchand**, expert comptable ;
- Mme. Séverine Michalak**, Docteur en droit, spécialisé sur les questions environnementales ;
- M. Patrick Norynberg**, Consultant développement social et territorial ;
- M. Russell Patten**, Consultant, agence d'affaires publiques européennes ;
- M. Alain-Joseph Poulet**, Docteur en droit public ; Avocat au Barreau de Paris
- M. Laurent Ridel**, Inspecteur général, Ministère de la Justice ;
- M. Olivier Rouquan**, Enseignant-Chercheur, Docteur en Sciences politiques ;

STAGES & IMMERSION PROFESSIONNELLE

Dans le cadre de son statut d'école supérieure d'application, l'ISMaPP a inscrit au programme d'étude des élèves managers publics, des périodes dites d'immersion professionnelle (IP), tout au long du cycle Grande École en Management public. Reliées aux savoirs dispensés en cours, ces périodes d'application obligatoires constituent pour les élèves managers publics une expérience professionnelle vers les carrières de l'intérêt général auxquelles ils se préparent.

Un service Stages et *coaching* qui s'appuie sur un réseau de partenaires et de cabinets de recrutement.

L'ISMaPP, dès sa création en 1997, a développé une ingénierie adaptée aux principales caractéristiques des métiers correspondant au management public et a mis en place une ingénierie au service du projet de carrière et de l'ambition de chaque élève.

Ce service est organisé en 3 sections :

- > **section 1** : Veille, repérage et diffusion des offres (IP) labellisées
- > **section 2** : Préparation aux entretiens
- > **section 3** : Fonction "coaching"

Section 1 : L'identification de l'immersion professionnelle

1^{ère} modalité : Les offres d'IP labellisées École.

Ce sont des offres obtenues dans le cadre du réseau professionnel de l'école et dont le contenu a été validé. Ces offres sont diffusées par voie numérique sur le site web dédié www.ismapp-vieactive.fr.

2^{ème} modalité : Identification d'une (ou plusieurs) structure(s) d'accueil par le Service des Stages et l'étudiant (logique du "sur-mesure")

A travers une cartographie, les étudiants expriment leurs centres d'intérêts et leur projection vers leurs futures responsabilités professionnelles.

3^{ème} modalité : Recherche de stage directement par l'étudiant

Les élèves managers publics peuvent trouver par eux-mêmes des structures susceptibles de les accueillir pour leurs périodes d'immersion professionnelle. En ce cas, il appartient au service de la scolarité de juger de la cohérence de ces propositions avec les études suivies et les carrières auxquelles elles destinent.

Section 2 : Préparation aux entretiens

- > Exercices collectifs et mises en situation d'entretien de recrutement

Section 3 : Fonction "coaching"

En amont de ces périodes d'application, les élèves ont à leur disposition un service dit de coaching (entretiens individuels et collectifs).

Dans le cadre d'entretiens avec un professionnel des carrières publiques, le service coaching a pour objectif d'aider les élèves à affiner leur projet professionnel et préparer au mieux leurs entretiens.

- > appui à l'expression de sa maturité
- > soutien à la définition du projet d'IP et de carrière

LA "CONSTELLATION" DES PARTENAIRES ET TUTEURS DE STAGES



PARTENAIRES PROFESSIONNELS DES PÉRIODES D'IMMERSION PROFESSIONNELLE (STAGES)

A titre d'exemple, voici quelques-unes des structures recevant des élèves managers publics dans le cadre de leur IP (stage) :

Collectivités territoriales

Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, Conseil régional d'Île de France, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Mairie de Paris, Mairie d'Aubervilliers, Mairie de Meaux, Mairie de Versailles, Communauté d'agglomération de Cergy Pontoise, Mairie de Fontainebleau, Mairie d'Argenteuil, Conseil régional Grand-Est, Mairie d'Arcachon, Conseil départemental de Seine-et-Marne, Mairie de Troyes ; Mairie de Quimper ; Métropole de Bordeaux.

Institutions publiques nationales et déconcentrées

- Sénat, Assemblée nationale
- Ministère de l'agriculture, Ministère de l'écologie et du développement durable, Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, Ministère de l'éducation nationale, Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale, Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, Ministère de l'intérieur, Ministère de la culture, Ministère de la défense, Ministère des affaires étrangères et européennes, Ministère des transports, Ministère du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État, Secrétariat général des Affaires européennes
- Préfecture d'Eure et Loire, Préfecture du Pas-de-Calais, Préfecture de police de Paris,
- Médiateur de la République, Secrétariat de la Présidence de la République,
- Conseil économique, social et environnemental (CESE)

Institutions européennes et internationales

ONU (siège - New-York), Parlement européen, Commission européenne, Comité des Régions, Conseil Économique et Social, Ambassade du Cameroun, UNESCO, Ambassade de France à Madrid, Réseau des Alliances françaises.

Organismes parapublics et affiliés

Caisse des dépôts et consignations, Agence du Service Civique, ARCERP, Hadopi, Château de Versailles, Sacem, INSERM, Agence régionale de Santé (ARS).

Bureaux de consulting

Havas (Euro RSCG), TBWA, Publicis, Hill & Knowlton, Ernst & Young, Arcturus, Grayling, Business Bridge Europe, le Public Système, Fleishman-Hillard, Image Sept.

Représentations d'intérêts

Représentations régionales auprès de l'Union européenne (UE),
Maison européenne des Pouvoirs Locaux français, Représentation de la région PACA auprès de l'UE,
Représentation de la région Rhénanie du Nord - Westphalie auprès de l'UE,
Union française des industries pétrolières, Aerospace and Defense Industries of Europe,
MEDEF, LEEM (entreprises du médicament), EuropaBio.

Secteur économique

Sanofi, Bouygues Telecom, Carrefour, GDF-Suez, France Telecom, HSBC, EADS, RTE, EBAY, AXA, Merck, Lagardère, Suez environnement, Dow Chemicals, Safran, Microsoft, SNCF, Phillips, AIRBUS, ERDF.

O.N.G / Secteur associatif

Secours populaire français, WWF Europe, Croix rouge, Secours catholique, Unicef, Action contre la faim, Oxfam, Greenpeace, Médecins du monde, Reporters sans frontières, Human Right Watch, Voisins solidaires, Fondation Jean Jaurès, Institut Thomas More, Fondation Concorde, Acted, Centre National du Cinéma, Fondapol.

Associations d'élus

Association des Maires d'Île de France, Association des Maires de France, Fédération des EPL, Association des départements de France

Médias : Public Sénat, Groupe Express Roularta, les Échos, La revue parlementaire, Revue *Pouvoirs Locaux*, Acteurs publics.

Ingénierie de projets internationaux : IBF International Consulting, B&S Europe.

DÉBOUCHÉS, EMPLOIS & CARRIÈRES

Le management public : définition et caractéristiques

Le management public correspond au pilotage de l'action publique et par là-même aux emplois de cadres et cadres supérieurs dans les organisations publiques, parapubliques mais aussi privées.

Piloter une action publique, c'est élaborer une stratégie et savoir prendre des décisions au sens large, incluant la préparation, la formalisation, la mise en œuvre et l'évaluation de la décision.

Etre manager public, c'est conduire des hommes et des projets dans une perspective d'intérêt général.

Etudier le management public conduit donc à la maîtrise des modes de gouvernance politique et administrative et des processus opérationnels de prise de décision, de la gestion publique et de l'analyse des politiques publiques.

Le manager public, rendu de plus en plus autonome et responsable, évolue aujourd'hui dans un contexte où la performance (efficacité, efficience, qualité du service rendu) passe par une prise de décision circonstanciée et par une parfaite maîtrise des techniques et outils de la gestion publique.

Taux de placement global : (diplôme cumulé 2020-2021)

- Juin (40%) - Juillet (65%)
Septembre (75%) - Novembre (92%)
- Poursuite d'études (Doctorat)
ou préparation de concours
administratifs de catégorie A (7%)

1) FILIÈRES ET ECO-SYSTÈME PROFESSIONNEL

L'éco-système de la sphère publique comprend des filières professionnelles variées, tant au plan européen, national que territorial.

Institutions européennes

- Parlement européen
- Comité des Régions
- Comité économique et social européen
- Offices, Observatoires, Agences, Fondations et centres européens

Représentations étrangères auprès de l'UE

- Représentations permanentes, ambassades
- Représentations régionales
- Chambres de Commerce et d'Industrie, Chambres des métiers, Chambres d'agriculture
- Organisations syndicales

Institutions politiques

- Présidence de la République
- Services du Premier ministre
- Ministères • Parlement

Collectivités territoriales

- (régions, départements, structures intercommunales, villes)
- Cabinet
- Communication
- Administration

Secteur péri et para-public

- Agence de développement • Société d'économie mixte
- Comité d'Expansion économique • Observatoires

Secteur économique

- Agence de presse et d'information • Entreprises publiques et privées • Agences Conseil en "Public Affairs"
- Fédérations professionnelles • Think Tank • Agences de consultance en ingénierie de projets

O.N.G / Secteur associatif

- Associations professionnelles • Groupements d'intérêt
- Organisations non gouvernementales

2) MÉTIERS

- Attaché parlementaire, conseiller technique, chargé de mission, collaborateur politique (directeur de cabinet, chef de cabinet, conseiller parlementaire) ;
- Responsable de la communication, chef du service presse, chargé des relations extérieures ;
- Cadre contractuel de la fonction publique
- Responsable des relations institutionnelles et parlementaires, chargé des relations avec les élus, "lobbyiste" ;
- Cadre associatif (secteur social, humanitaire, civique, culturel...), chef de projet, responsable de partenariats ;
- Consultant, chargé de la prospective, chargé d'études, responsable de partenariats.

CONDITIONS D'ADMISSION 2025-2026

Je suis étudiant(e) en 2^{ème} année de classe préparatoire littéraire

2 voies possibles pour candidater

1^{ère} possibilité:

Je m'inscris au concours d'entrée de l'ISMaPP via la BEL

Conditions réservées aux élèves des classes préparatoires littéraires (carrés et cubes) préparant au concours d'entrée des ENS Ulm, Lyon et Cachan.

Étape 1 : Modalités d'inscription

L'inscription au concours d'entrée de l'ISMaPP se fait en même temps que l'inscription aux concours d'entrée dans les écoles normales supérieures pour la session 2026.

- La procédure est unique et passe obligatoirement par internet, à partir du 8 décembre 2025
 - <http://www.concours-bel.fr> pour les séries AL
 - <http://www.concours-bce.com> pour les séries BL
- Date limite d'inscription : 12 janvier 2026 (17h)

Nota : les droits d'inscription au concours d'entrée sont fixés à 60€ (30€ pour les boursiers).

Étape 2 : Entretien (mai 2026)

Les candidats sont convoqués par voie postale à venir passer un entretien de motivation. Possibilité de sélectionner la date de son choix.

Les résultats d'admission à l'ISMaPP sont publiés début juin 2026.

2^{ème} possibilité:

Je m'inscris directement au concours d'entrée de l'ISMaPP

Étape 1 : Modalités d'inscription

Je m'inscris directement en ligne sur le site www.ismapp.com (Rubrique : Admissions).

Étape 2 : Une épreuve écrite et un entretien de motivation (De janvier à Avril 2026)

Les candidats sont convoqués par voie postale aux épreuves suivantes :

- Épreuve écrite : Dissertation sur un thème de culture générale (durée : 3 heures)
- Épreuve orale : Entretien de motivation devant jury (durée : 30 mn)

Les résultats d'admission sont publiés dans un délai de 4 semaines après le passage des épreuves.

Je suis étudiant(e) en L3 ou M1 (Universités ou grandes écoles)

Étape 1 : Modalités d'inscription

Je m'inscris directement en ligne sur le site www.ismapp.com (Rubrique : Admissions). Je choisis une date de passage (voir calendrier en ligne)

Étape 2 : Une épreuve écrite et un entretien de motivation (De janvier à avril 2026)

Les candidats sont convoqués par voie postale aux épreuves suivantes :

- Épreuve écrite : Dissertation sur un thème de culture générale (durée : 3 heures)
- Entretien de motivation devant jury (durée : 30 mn)

Les résultats d'admission à l'ISMaPP sont publiés dans un délai de 4 semaines après le passage des épreuves.

Educ-Invest (Droits de scolarité, Financements, Santé et Logement)

• DROITS DE SCOLARITE

Les droits de scolarité sont fixés à 7.850 euros/an.

Important : Sur le cycle de 3 années d'études, chaque étudiant a la possibilité d'opter pour la formule de l'alternance (contrat d'apprentissage) sur la 2^{ème} et 3^{ème} année.

Dans ce cas, les droits de scolarité sur les 2 dernières années du cursus sont pris en charge par l'employeur avec lequel un contrat d'apprentissage a été signé et l'étudiant perçoit une rémunération de l'ordre de 43 à 65% du SMIC.

> Les bourses d'Etat (Crous)

- L'ISMaPP est habilité à recevoir des étudiants boursiers.

- La constitution du dossier social Etudiant (en ligne sur le site internet du Crous) s'effectue entre le 15 janvier et le 31 mai.
- Se rendre sur le site www.crous-paris.fr
- Pour sélectionner l'ISMaPP, vous devez vous rendre dans la rubrique qui correspond au grade Licence ou Master
- Pour la 1^{ère} année (Bac+3), aller sur la rubrique « Supérieur conduisant à un niveau Licence » puis cocher « Cursus Licence », Ne pas oublier de mentionner « 3^{ème} année »
- Pour la 2^{ème} et 3^{ème} année (Bac+4 et Bac+5), aller sur la rubrique « Supérieur conduisant à un niveau master » puis « Cursus master », Ne pas oublier de mentionner « 4^{ème} ou 5^{ème} année ».

Dans la liste qui vous est proposée, vous devez sélectionner l'ISMaPP dont la dénomination apparaît ainsi : PARIS Institut Sup Management

• Alternance : contrat d'apprentissage possible en 2^{ème} et 3^{ème} année.

L'étudiant a un statut de salarié. Il perçoit un salaire et sa formation est totalement prise en charge par l'employeur.

Pour l'année 2025-2026, 100% des étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} année bénéficient d'un contrat d'alternance.

• Financement complémentaire par le stage

La 1^{ère} année du cursus comprend une période en immersion professionnelle (stage) indemnisée.

> SERVICE LOGEMENT (aide à la recherche)

Le Pôle Social de l'école oriente les étudiants dans leur recherche de logement.

- L'OBJECTIF :

Faciliter l'installation des étudiants de province, pour leur permettre de débiter leur cycle Grande école en toute sérénité.

- LES MOYENS MIS EN PLACE :

Le Pôle social a mis en place un réseau de professionnels (agences, résidences services) du logement étudiant (studios, studettes, chambres de service, colocations) et met les coordonnées des propriétaires à disposition des étudiants.

Ces logements sont sélectionnés par leur proximité avec l'établissement (quartiers proches du IX^{ème} arrondissement) ou facilement desservis par les transports en commun (métro, bus, vélib).

ILS SONT PASSÉS PAR ...

L'ISMaPP est la 1^{ère} école à avoir rejoint en 2009 la Banque d'Epreuves Littéraires des Ecoles normales supérieures (ENS). En 16 ans, ce sont près de 600 élèves de CPGE qui ont intégré le cursus en management public.

Les classes préparatoires Grandes écoles (CPGE) dont sont issus nos élèves et anciens depuis 2009 :

ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

LYCEE FREDERIC MISTRAL
LYCÉE JEAN PERRIN
LYCÉE PAUL CEZANNE
LYCÉE MILITAIRE AIX-EN-PROVENCE

ACADÉMIE D'AMIENS

LYCÉE HENRI MARTIN
LYCÉE LOUIS THUILLIER
LYCÉE PIERRE D'AILLY

ACADÉMIE DE BORDEAUX

LYCEE BERTRAND DE BORN
LYCÉE CAMILLE JULLIAN
LYCEE MONTAIGNE
LYCEE LOUIS BARTOU

ACADÉMIE DE CAEN

LYCÉE FRANCOIS MILLET
LYCÉE MALHERBE

ACADÉMIE DE CLERMONT-FERRAND

LYCÉE MADAME DE STAËL
LYCÉE BLAISE PASCAL

ACADÉMIE DE CORSE

LYCEE GIOCANTE DE CASABIANCA

ACADÉMIE DE CRÉTEIL

LYCÉE ALBERT SCHWEITZER
LYCÉE BOSSUET
LYCÉE JACQUES AMYOT
LYCÉE JEAN PERRIN
LYCÉE MAXIMILIEN SORRE
MAISON DE LA LEGION D'HONNEUR
LYCÉE JEAN JAURES

ACADÉMIE DE DIJON

LYCÉE CARNOT

ACADEMIE DE GUYANE

LYCÉE FELIX EBOUE

ACADÉMIE DE LILLE

LYCÉE ALBERT CHÂTELET
LYCÉE FAIDHERBE
LYCÉE GAMBETTA
LYCÉE MARIETTE
LYCÉE NOTRE DAME DE LA PAIX
LYCÉE WATTEAU

ACADÉMIE DE LIMOGES

LYCÉE BERTRAN DE BORN
LYCÉE GAY LUSSAC

ACADÉMIE DE LYON

INSTITUTION DES CHARTREUX
LYCÉE EDOUARD HERRIOT

ACADÉMIE DE MARTINIQUE

LYCÉE BELLEVUE

ACADÉMIE DE MONTPELLIER

LYCÉE ALPHONSE DAUDET
INSTITUT EMMANUEL D'ALZON
LYCÉE HENRI IV

ACADÉMIE DE NANCY-METZ

LYCÉE GEORGES DE LA TOUR
LYCEE HENRI POINCARÉ

ACADÉMIE DE NANTES

LYCÉE BLANCHE DE CASTILLE
LYCÉE CARCOUËT
LYCÉE LA PERVERIE
LYCÉE GABRIEL GUIST'HAU

ACADÉMIE DE NICE

LYCÉE MASSENA
LYCEE DUMONT D'URVILLE

ACADEMIE DE NOUVELLE CALEDONIE

LYCÉE LAPEROUSE

ACADÉMIE D'ORLÉANS-TOURS

LYCÉE DESCARTES
LYCÉE MONTESQUIEU
LYCÉE POTHIER

ACADÉMIE DE PARIS

LYCÉE BLOMET
LYCÉE CHAPTAL
LYCÉE CLAUDE MONET
LYCÉE CONDORCET
LYCÉE FENELON
LYCÉE HENRI IV
LYCÉE HONORÉ DE BALZAC
LYCÉE JULES FERRY
LYCÉE MOLIERE

ACADÉMIE DE POITIERS

LYCÉE GUEZ DE BALZAC
LYCÉE CAMILLE GUERIN

ACADÉMIE DE REIMS

LYCÉE JEAN JAURÈS

ACADÉMIE DE RENNES

LYCÉE ERNEST RENAN
LYCÉE CHATEAUBRIAND
LYCÉE KERICHEN
LYCÉE SAINT-FRANÇOIS
-XAVIER

ACADÉMIE DE ROUEN

LYCÉE JEANNE D'ARC

ACADÉMIE DE STRASBOURG

LYCÉE FUSTEL
DE COULANGES

ACADÉMIE DE TOULOUSE

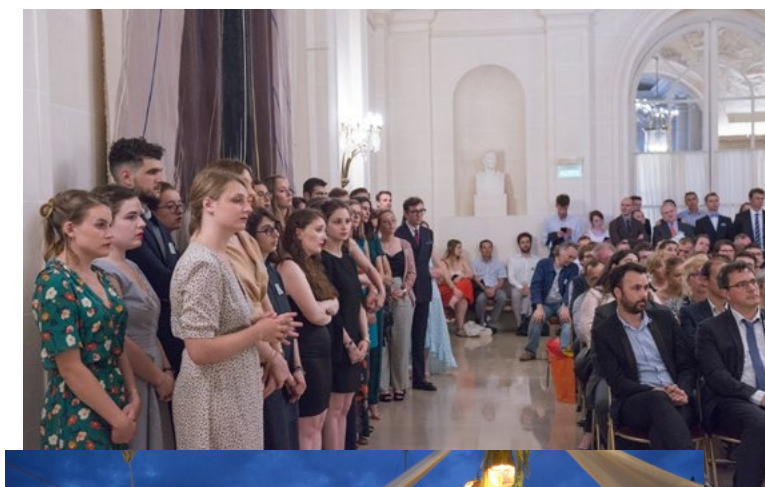
LYCÉE SAINT-SERNIN

ACADÉMIE DE VERSAILLES

LYCÉE AUGUSTE BLANQUI
LYCEE BLANCHE DE CASTILLE
LYCÉE BOSSUET
LYCÉE GUSTAVE MONOD
LYCÉE JEAN-BAPTISTE COROT
LYCÉE JEANNE D'ALBRET
LYCÉE JOLIOT CURIE
LYCÉE LABRUYÈRE
LYCÉE LAKANAL
LYCÉE MADELEINE DANIELOU
LYCÉE MICHELET
LYCÉE PIERRE VERNANT
LYCÉE SAINTE MARIE

Vie étudiante...en images

Cérémonie de remise des diplômes de l'ISMaPP



Séminaire scientifique :
Les mutations sociales et professionnelles
(classe de 1^{ère} année)

Séance Inaugurale



Vie Etudiante (BDE ISMaPP)



L'Institut Supérieur du Management Public et Politique délivre le diplôme de Manager en Ingénierie des politiques publiques, reconnu par l'Etat (Niveau 7 - Bac+5)

- L'Etat a reconnu :

- Les activités et emplois accessibles à partir du diplôme
- Les compétences validées par le diplôme
- Les 3 composantes du diplôme : Stratégie, Décision, Management

Retrouvez la fiche du diplôme sur www.francecompetences.fr

EN SAVOIR PLUS www.ismapp.com

Pour toutes vos questions
(dossier d'information, rendez-vous personnalisés, etc.),
contacter Nathalie CERLES :
Téléphone : **01 55 50 12 40** ou cg@e-ismapp.com



INSTITUT SUPÉRIEUR DU MANAGEMENT
PUBLIC ET POLITIQUE (ISMAPP)
Établissement privé d'enseignement supérieur technique,
reconnu par l'État

80, rue Taitbout - 75009 PARIS
Tél : 01 55 50 12 40 - Fax : 01 55 50 12 49

Courriel : cg@e-ismapp.com
Site web : www.ismapp.com